



## Formation : **Droits des Etrangers** **Accès aux droits**

Public : Professionnels du secteur Santé-social.

Durée : 1 journée de formation.

Nombre : 15 stagiaires maximum.

Lieu : ALS-Formation  
16 rue Pizay 69001 LYON  
Métro Hôtel de ville

Dates : le **Jeudi 2 Juin 2022**

Horaires : 9h-12h /13h-17h soit 7h de formation

### Présentation :

A l'heure de la mondialisation, les migrations internationales ne sauraient se résumer à des mouvements de populations fuyant une vie difficile dans des pays pauvres pour rejoindre des contrées occidentales riches de bienfaits économiques. D'une part, toutes les régions du monde sont aujourd'hui concernées par ces flux, comme zone de départ, d'accueil ou de transit, parfois l'une et l'autre à la fois. En 2005, l'Europe est le premier continent d'accueil de migrants internationaux (34 %), suivie par l'Asie (28 %), l'Amérique du Nord (23 %), l'Afrique (9 %) et enfin l'Amérique latine-Caraïbes (4 %).

D'autre part, les raisons de migrer se complexifient : elles sont économiques, politiques, climatiques, familiales, ethniques, religieuses, personnelles, etc.

Le droit des étrangers est en mutation quasi-constante, le partage des expériences de terrain sont nécessaires pour en comprendre la complexité.

### Objectifs de cette formation :

- ▶ Comprendre comment les personnes étrangères peuvent entrer sur le territoire français, séjourner et s'installer (dans le contexte de l'entrée en vigueur de la loi du 10 septembre 2018).
- ▶ Comprendre dans quelles conditions une personne étrangère peut avoir accès aux droits et aux soins.
- ▶ Connaître les acteurs impliqués dans l'intégration des étrangers en France,
- ▶ Informer et participer à l'intégration des étrangers en France, dans le respect de la dignité et de la singularité de chacun.
- ▶ Acquérir les bons réflexes, savoir quelles ressources utiliser et où trouver les informations nécessaires.

### Bibliographie /sources :

- La Cimade
- V3DE
- Gisti <https://www.gisti.org/spip.php?article5254>
- Publication du Gisti La scolarisation et la formation des jeunes étrangers, Cahier juridique, Co-édition Gisti / Romeurope, janvier 2020
- Romeurope,
- Légifrance
- [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr)

- <https://www.infomie.net>

### Programme :

- Le vocabulaire employé
- Les types de visa
- La régularisation du séjour en France
- La demande de titre de séjour
- Les changements de statuts pour les titres de séjour
- Les Obligations de Quitter le Territoire Français ; et l'interdiction de retour sur le territoire français
- Le recours devant le tribunal administratif pour les titres de séjour
- Les jeunes isolés : La sortie du dispositif ASE
- Les autorisations de travail / au droit du travail
- Les taxes demandées aux employeurs
- La nationalité française
- La régularisation par le statut médical

### Evaluation de la formation :

- à chaud : a-t-on répondu à leurs attentes, questions ?
- un questionnaire vous sera remis en fin de formation

Intervenant : Oumar DIAO, juriste, spécialiste en droit des étrangers  
oumar.diao@sidaweb.com

Responsable de cette formation : Geneviève RETORNAZ  
[docteur.retornaz@wanadoo.fr](mailto:docteur.retornaz@wanadoo.fr)

Coût de la formation: 200€ par stagiaire

A.L.S Formation : N° de déclaration auprès de la préfecture de région : 82 69 05066 69  
Votre contact concernant A.L.S. formation : Geneviève RETORNAZ  
Tel : 06 12 45 40 80

[als.formation@wanadoo.fr](mailto:als.formation@wanadoo.fr) [www.als-formation.com](http://www.als-formation.com)



## **L'ALS-Formation est agréée DATADOCK**

Créée en juillet 1985, l'A.L.S a été la troisième association de lutte contre le SIDA créée en France, la première en province. **L'A.L.S.Formation**, née de l' A.L.S **en janvier 1996**. organise des congrès, des conférences, des séminaires animés par des spécialistes des problématiques hépatites, IST et VIH, du counseling, de la santé sexuelle, des addictions , des prises en charge socio-économiques et juridiques

Les formations proposées s'adressent tout particulièrement :

- aux professionnels de la santé
- aux professionnels du secteur social
- à toute personne pouvant être en contact, lors de son activité professionnelle, ou de bénévolat avec - des personnes séropositives ou atteintes de maladie chronique
  - des personnes présentant des prises de risques sexuels ....
  - des personnes en difficultés socio-économiques et juridiques

**Les actions de l'A.L.S.-Formation sont reconnues et soutenues  
par des partenaires institutionnels et privés :**

**La Direction Générale de la Santé, Division SIDA**



**La Direction Départementale des affaires Sanitaires et Sociales  
D.D.A.S.S.Rhône et Pyrénées Orientales**



**Les Conseils Généraux de l'Isère et du Rhône  
La Métropole de LYON**



**Le Fond d'Assurance Formation des médecins ( AGECOMED) et des pharmaciens titulaires  
(FIF-PL) et des assistants (FAF-PL)**



**Les Centres Hospitaliers de Annecy, Annemasse, Bourg en Bresse, Chambéry, Die,  
Grenoble, Les Hospices Civils de Lyon  
Montceau les Mines, Perpignan, Valence et Villefranche▲  
Les cliniques privées (Tonkin, Pasteur...)**



**Jeunesse et Sport, Les Missions Locales**



**Les Foyers SONACOTRA et ARALYS**



**L'ARDAS**



**Les Réseaux Ville-Hôpital RHIV69, THEMIS, RHIV01, RHIV73, VIRAGES/SANTE**



**Les associations ACOLEA, AFABH, AJD, AIPES, ATENA, BASILIADE, CAARUD, CPEF, CSAPA,  
DA-TI-SENI, ENIPSE, ENTRAIDE PROTESTANTE, FONDATION BOISSEL, La Maison d' HESTIA  
KEEP SMILING, LE PRADO, le CHRS RIVAGES**